

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 21 (1885)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

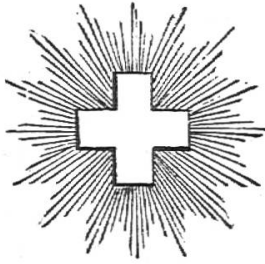
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

1^{er} FÉVRIER 1885.

XXI^e Année.

N^o 3.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'enseignement des sourds-muets. — Organisation des travaux manuels à Bâle. — Bibliographie : Le canton de Vaud. Notions de physique à l'usage des écoles populaires. Cours élémentaire de grammaire française fondé sur l'histoire de la langue. Cours supérieur de grammaire française fondé sur l'histoire de la langue. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français. Mathématiques. — Chronique scientifique.

L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS

INTRODUCTION

L'antiquité païenne abandonnait les sourds-muets à leur triste sort. Aristote lui-même, le précepteur d'Alexandre et le grand philosophe expérimental, dans son *Histoire naturelle des animaux*, n'hésite pas à ranger tout simplement les sourds-muets dans la catégorie des imbéciles et des idiots incapables de culture.

Le Moyen-Age ne fut guère plus propice aux sourds-muets. Les temps qui suivirent ne le furent pas davantage. Ceux qui se firent un nom, comme le géomètre Saurderson, s'étaient formés eux-mêmes, sans le secours de l'art.

Les premiers bienfaiteurs de ces déshérités de la voix et de l'ouïe se trouvent, chose digne de remarque, dans cette Espagne où l'on ne veut souvent voir que la terre classique du fanatisme et de l'Inquisition et qui a produit dans le moine bénédictin Ponce de Léon (1548) et son compatriote Bonet, les premiers instituteurs des sourds-muets.

A la Suisse du XVII^e siècle revient l'honneur d'avoir donné le jour à l'un des premiers médecins qui se soient occupés de l'art de guérir les sourds-muets. C'est ce Jacques Amman que l'intolérance religieuse de ses coréligionnaires réformés de Schaffhouse avait contraint de chercher un refuge en Belgique, et qui est l'auteur du *Surdus loquens* (le Sourd-muet parlant, 1692), traduit en plusieurs langues et classique pour le temps.

C'est d'Amman que le grand Haller a dit : qu'il guérissait les divers défauts de langage et qu'il a réussi dans une partie de l'art de guérir plus glorieuse que bien d'autres à l'espèce humaine.

Un contemporain de Bonet et d'Amman, le mathématicien anglais John Wallis, s'occupait aussi de l'enseignement des sourds-muets et exposait son procédé d'articulation artificielle, qui était emprunté à celui d'Amman, de Schaffhouse.

Au XVIII^e siècle, c'est le juif portugais Pereira (francisé en Pereire) qui s'illustra comme le premier instituteur des sourds-muets en France et qui ouvrit à Bordeaux la première école publique et gratuite de sourds-muets, pour laquelle il inventa plusieurs machines, alphabets, manuels, machines à calculer, etc. (1)

Un prêtre français, l'abbé de L'Épée, devait aussi être redevable à son dévouement éclairé pour l'éducation des sourds-muets, de la célébrité qui s'est attachée à son nom. Malheureusement une différence de méthode et la rivalité qui divise si souvent les hommes de l'art, fit de l'abbé de L'Épée un contradicteur et un antagoniste de son devancier. Prenant parti pour le prêtre catholique contre le juif d'origine étrangère, le conseil du roi assura sa protection à l'école créée par le premier, au grand chagrin de Pereira.

A la mort de l'abbé de L'Épée, son élève, l'abbé Sicard, prenait sa place et s'attirait la profonde reconnaissance de ses élèves, dont l'un lui sauvait la vie pendant l'horrible régime de 94.

Dans l'intervalle, l'enseignement des sourds-muets avait fait aussi des progrès en Allemagne, où deux ecclésiastiques, Heinicke et Hötch, marchaient sur les traces de leurs émules français.

Heinicke fondait à Leipzig la première institution des sourds-muets (1778). Mais, pour Heinicke comme pour Pereira, la rivalité s'en mêlait et mettait aux prises l'abbé de L'Épée avec son émule allemand.

(1) Voir le savant ouvrage intitulé : *Jacob Rodrigue Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France, par Ernest La Rochelle. — Paris, chez Debons et Comp. 1877.*

Nous avons reçu les 336 premières pages de ce livre dont nous désirerions beaucoup recevoir la dernière partie. Une circonstance indépendante de notre volonté nous a seule empêché d'en faire plus tôt la demande à l'honorable biographe.

La différence de méthode était encore ici la cause ou le prétexte de la *controverse*.

« L'instituteur français préconisait le langage des lignes, tandis que Heinicke se servait du langage articulé (1). »

A ce sujet, un fait important nous est révélé par l'auteur italien d'un livre qui a pour titre : *Visite aux institutions de sourds-muets en Suisse, en Allemagne, en Belgique et en Hollande*, M. Fornari ; c'est le fait que les professeurs du gymnase de Zurich donnaient, en 1783, gain de cause à l'abbé de L'Épée contre son rival allemand, « envers lequel la postérité devait se montrer plus juste que ces Messieurs, » selon la remarque de M. Fornari.

Le même écrivain nous apprend aussi dans son substantiel et piquant opuscule, que la méthode de notre compatriote Amman est encore dominante en Allemagne, d'où elle a passé en Belgique.

On trouve encore dans l'écrit de M. Fornari d'intéressants détails sur le congrès pour l'enseignement des sourds-muets, qui s'est tenu à Bruxelles et auquel M. Fornari, qui est professeur de l'Institut royal de Milan pour les sourds-muets, a assisté. Il ne nous dit pas les motifs pour lesquels il n'a pas jugé à propos de comprendre la France dans ses pérégrinations pédagogiques.

C'est un Français voué à la même carrière, c'est-à-dire à l'enseignement des sourds-muets, M. Mettenet, directeur de l'établissement de Bourogne, près Belfort, qui veut bien suppléer à cette lacune en nous fournissant quelques renseignements instructifs sur l'état des déshérités de la voix et de l'ouïe en France et notamment sur le *Congrès national* de Paris. Il y a joint un article relatif au Congrès de Berlin, auquel ce professeur a pris part en qualité de délégué de l'Etat.

(A suivre)

A. DAGUET.

ORGANISATION DES TRAVAUX MANUELS A BALE

En 1882 il se fondait à Bâle un comité, ayant pour but l'organisation d'écoles de travaux manuels pour les élèves des écoles primaires. La direction des écoles mettait à la disposition de ce comité des locaux dans le *Blasischule*, bâtiment d'école situé dans le petit Bâle.

Un premier essai fut fait pendant l'hiver 1882-83.

L'école a pu recevoir 150 élèves, et une somme de 1,000 fr. a suffi pour couvrir les dépenses. Devant le succès de cette pre-

(1) Voir le *Dictionnaire pédagogique* de Buisson, article Heinicke. — Voir aussi la vie de ce pédagogue, par Stœtzner, Leipzig 1870, et l'ouvrage de Dittes, intitulé *Geschichte des Unterrichtes und der Erziehung* (page 765).

mière tentative il fut décidé qu'il serait ouvert deux nouvelles écoles, et qu'il serait créé une association dites des Ecoles de travaux manuels. Les statuts de cette association portent la date du 23 octobre 1883. Le 1^{er} article de ces statuts, mentionne le but de la Société, qui doit fournir les fonds nécessaires pour la création d'écoles de travaux manuels pour les jeunes garçons.

Chaque membre de l'association est soumis à un droit d'entrée de 3 fr.; on reçoit en plus des souscriptions volontaires.

Cette première école a été placée sous la direction de M. Rudin, avec deux aides: M. Spiess, instituteur, qui a été pendant 20 ans relieur et M. Fischer, de Strasbourg, maître-menuisier; M. Burgin, sculpteur, participe également à la direction des travaux depuis un certain temps.

Les deux nouvelles écoles sont déjà installées, l'une dans le bâtiment d'école de la porte St-Alban, l'autre dans le vieux quartier du Spalen; la première sous la direction de M. Dill.

Les dépenses ont été devisées pour ces deux écoles à 1,600 fr. pour 50 élèves dans chacune d'elles et environ 2600 fr. pour l'entretien de l'outillage et les frais généraux.

Le rapport prévoit pour plus tard une dépense de 6,400 francs.

Le programme de l'École dit à l'art. 1^{er}:

L'institution a pour but d'habituer les jeunes garçons et principalement ceux qui, par les conditions d'existence de leurs parents, sont abandonnés à eux-mêmes, à l'ordre, à l'activité et par des moyens convenables à un travail manuel bien réglé.

Les élèves des écoles primaires sont admis depuis l'âge de 9 ans jusqu'à 15 ans. Les inscriptions des jeunes garçons dont les parents sont occupés hors de leur domicile et ne peuvent les surveiller, sont admises les premières.

Les travaux qui s'exécutent dans l'école sont le cartonnage et les travaux du bois, sculpture, tournage et menuiserie. Aussitôt, dit l'article 3, que les moyens de l'école le lui permettront et qu'elle aura trouvé le personnel, d'autres travaux pourront y être adjoints.

Les ateliers sont ouvert tous les jours de 5 à 7 heures du soir. Avant le commencement du travail les élèves reçoivent un morceau de pain pour leur goûter.

La gestion et la direction est confiée à un maître qui doit adresser chaque année un rapport à la commission de surveillance nommée par l'association. Il fait les propositions nécessaires concernant le matériel et l'outillage et s'occupe des admissions et des départs des élèves.

Les jeunes garçons qui négligent leurs travaux de classe ou qui ne font presque rien à l'atelier, sont réprimandés avant de recevoir la permission de se mettre au travail de l'atelier.

Ceux qui se montrent indisciplinés pendant le cours du travail, sont avertis directement une première fois, puis après, sur récidive, les parents en sont informés et si la même conduite se renouvelle,

il y a d'abord renvoi pour un temps, puis renvoi définitif des ateliers.

Pour le moment les élèves sont distribués dans les différents ateliers d'après leur âge ; ceux de 9 à 10 ans font du cartonnage, ceux de 10 à 11 ans, de la sculpture sur bois et du tournage ; les plus âgés de 12 à 13 ou 14 ans de la menuiserie.

Lorsque l'école aura 3 ou 4 ans d'existence, les élèves passeront régulièrement par les divers genres de travaux ; et le directeur demandera, ce qu'il croit utile, que les élèves fassent quelques travaux de modelage, qui ne pourront que les aider à comprendre les modèles qu'ils doivent exécuter sur bois et qu'ils copient d'après des moulages en plâtre ; l'étude du dessin leur est aussi nécessaire pour la compréhension du cartonnage et de la menuiserie.

Il est très intéressant de voir ces jeunes garçons de 9 ans, dont quelques-uns ont la tête à peine plus haute que la table sur laquelle ils travaillent, tracer sur le carton avec le compas, l'équerre et la règle les différentes parties de l'objet qu'ils veulent exécuter (nous n'avons pas vu comment ils le découpent, probablement avec un couteau) ; puis après avoir réuni ces différentes parties avec de la colle, tracer sur le papier coloré qui doit recouvrir l'objet, les dimensions nécessaires pour que le papier le recouvre complètement. Ils travaillent avec ardeur et ont l'air heureux de ce qu'ils font.

Les élèves plus âgés qui font de la sculpture, sont très assidus à leur travail ; les moins avancés font des figures régulières, bandes de figures géométriques pour lesquelles, après avoir tracé la figure, il suffit de deux coups de ciseau pour modeler une forme ; ceux qui sont plus avancés copient des feuilles, qu'ils tracent d'abord et qu'ils détachent du fond avec l'outil, une fois la feuille dégagée ; ils la modelent graduellement, dégageant d'abord les formes générales et traçant les mesures, puis ils leur donnent le caractère de la feuille qu'on leur a donnée à copier.

Les tourneurs commencent par des formes très simples, bondes de tonneaux, chevilles pour pendre les habits et autres objets, pour arriver à faire des balustres pour galeries de meubles et autres objets assez compliqués.

Dans l'atelier de menuiserie qui est séparé de celui où sont les cartonniers, les sculpteurs et les tourneurs, chaque élève a son établi et ses outils, et commence à raboter une planche sous la direction du maître-menuisier ; ce premier travail se fait au commandement et par mouvements réguliers. Ils rabotent jusqu'au moment où ils ont reconnu avec la règle et le compas que leur planche est bien plane ; alors avec les outils ils tracent la forme qu'ils veulent lui donner suivant sa destination et ajustent, si c'est nécessaire, les planches qui doivent former le meuble qu'ils ont l'intention d'exécuter : caisses, crachoirs, étagères et autres petits meubles que l'on pouvait voir à l'exposition de l'école de la rue du Théâtre.

Parmi les objets exposés par cette école, nous avons remarqué

des consoles, porte-photographies et autres objets en bois découpés; nous n'avons vu aucun des élèves s'occuper de ce genre de travail qui doit très probablement être exécuté avec la scie à main.

Le même contentement que nous avons remarqué sur les figures des jeunes cartonniers et sculpteurs se voyait sur celles des menuisiers et quoique la leçon fut près de sa fin, ils ne paraissaient nullement fatigués, mais seulement très animés et attentifs à leur travail.

CHARLES MENN.

BIBLIOGRAPHIE

Le Canton de Vaud, tableau de ses aspects, de son histoire, de son administration et de ses mœurs, par L^s VULLIEMIN. — Lausanne, G. Bridel, 1885.

Voici un vieil ami qui nous revient, rajeuni et embelli : souhaitons-lui la bienvenue.

Il y a vingt-trois ans que la seconde édition de cet excellent ouvrage a vu le jour; l'auteur a depuis payé le tribut à la nature; son neveu, M. Ch. Vulliemin, donne au public une troisième édition, retouchée, remise à neuf pour ce qui concerne la partie muable de l'histoire d'un pays : statistique, administration, mouvement de la population et de l'industrie, progrès des idées. Quant à la description physique, à l'aspect général, à la physionomie de notre canton, M. Ch. Vulliemin a respecté l'œuvre de notre histoire nationale.

Le *Canton de Vaud* est bien, comme le dit le sous-titre, le tableau de ses aspects et de ses mœurs. Il diffère du *Guide* ou du traité de géographie par les qualités du style, par une certaine liberté d'allures dans la description, par l'amour de la patrie qu'il révèle à toutes les lignes et qu'il inspire au lecteur.

C'est un ouvrage que tous les instituteurs et toutes les bibliothèques doivent posséder. Le lecteur sérieux, qui désire connaître de notre pays un peu plus que ce que l'on en voit en le parcourant en chemin de fer, celui qui aime à s'égarer loin des villes, dans les vallons écartés, qui veut connaître succinctement les légendes, les histoires locales vraies ou fausses, trouvera dans ce volume de près de 500 pages, une foule de renseignements qu'il aurait grand peine à recueillir s'il devait consulter des ouvrages spéciaux. Le *Canton de Vaud*, de M. Ch. Vulliemin, résume toutes les monographies que les dernières années ont vues éclore : *Montreux et Bex*, par M. E. Rambert; *Château d'Ex et le Pays-d'Enhaut*, par le club du Rubly; sans compter des ouvrages de plus longue haleine : le *Conservateur suisse*, les Dictionnaires de Levade, de Martignier et de Crousaz, etc. C'est dire qu'il offre à l'amateur une lecture substantielle et attrayante. — Nous pouvons donc recommander en toute confiance cette troisième édition qui fait dignement suite aux deux premières, promptement écoulées.

G. COLOMB, régent à Aigle.

Notions de physique à l'usage des écoles populaires, avec 141 figures intercalées dans le texte, par AUGUSTE JAQUET, maître à l'école secondaire des filles de Porrentruy. Lausanne, F. Payot, libraire-éditeur. 217 pages.

Condenser en 217 pages, petit format in-12, tout un cours de physique pouvant servir dans les écoles primaires et secondaires, grâce à l'emploi de deux textes, c'est chose difficile. Mais M. Jaquet a le talent de rédiger ces sortes de manuels, parce qu'il a l'habitude et le secret de l'enseignement populaire. Ce petit cours contient ce qui est nécessaire aux élèves qui doivent s'en servir.

Depuis les propriétés générales des corps, il contient la description théorique et pratique des principaux appareils physiques jusqu'aux modernes téléphones et microphones. Le style de cet ouvrage est clair et précis comme il convient dans un livre destiné aux matières scientifiques.

Jⁿ-PIERRE ISELY, professeur.

Cours élémentaire de grammaire française fondé sur l'histoire de la langue. Théorie et exercices (Livre de l'élève, 60 centimes, livre du maître, même prix), par BRACHET et DUSSOUCHET. Paris, chez Hachette.

« L'idéal de l'école primaire n'est pas d'enseigner, dit le programme officiel de l'enseignement publié par le ministère français en 1882, mais de bien enseigner. » S'inspirant de cette sage maxime, les deux auteurs, dont la réputation n'est plus à faire, ont composé ces deux ouvrages dont le premier, le livre de l'élève, a 104 pages, tandis que le livre du maître en a 160.

Les deux parties forment 50 leçons rangées sous 10 chapitres. Chaque leçon est elle-même divisée en trois parties : la *leçon*, la *théorie*, et l'*application*.

Le maître commence toujours par écrire au tableau et fait écrire aux élèves de petites phrases. Il fait la théorie de la matière enseignée, puis il fait lire et copier un morceau en vers ou en prose, faisant chercher à l'élève lui-même ce qu'il lui a enseigné. L'écolier devra ensuite apprendre par cœur le morceau copié et sur lequel le maître a fait des questions ou des exercices oraux. Ces morceaux sont tous assez courts et assez clairs pour être *appris* avec facilité, après avoir été compris de même ; la morale en est pure et élevée. Clarté et brièveté sont les qualités maîtresses de ce livre élémentaire, remarquable aussi par un français élégant.

Cours supérieur de grammaire française fondé sur l'histoire de la langue, par les mêmes auteurs.

Ce cours est destiné à des enfants de 11 à 13 ans, et se compose comme le cours élémentaire et le cours moyen, de deux parties : la théorie, c'est-à-dire la grammaire, et les exercices. Le livre s'ouvre par une très instructive introduction relative à l'histoire

et à la géographie de la langue française. L'ouvrage lui-même est divisé en trois livres, comprenant : I. L'étude des lettres allant de l'alphabet aux homonymes, paronymes et synonymes ; II. L'étude des mots ou parties du discours, et III. La syntaxe et l'analyse (grammaticale, logique et étymologique).

Cette partie se termine par un coup d'œil sur les gallicismes, dont, par parenthèse, nous ne comprenons pas bien la division en gallicismes de syntaxe et de figure, attendu que l'ellipse et le pléonasmisme se retrouvent dans les uns et les autres. Mais, à cela près, ce volume est digne des précédents par la clarté et l'intérêt. J'oubliais un appendice qui a bien aussi sa valeur, sur les mots dont l'Académie a modifié l'orthographe ou qu'elle a adoptés récemment. Nous donnerons en note une partie de ces vocables avec leur orthographe rectifiée dans un prochain numéro.

Entre le cours élémentaire et le cours supérieur de grammaire que nous annonçons, MM. Brachet et Dussouchet ont publié un cours intermédiaire ou moyen que nous n'avons pas sous la main, et qui sert de transition du premier au second. A. DAGUET.

CORRESPONDANCE

On nous écrit :

Dans *Nos Fils*, page 218, Michelet dit des écrits de Pestalozzi : « Ceux qu'il fit vieux, aux temps de son succès, sont moins de lui que des ardents disciples qui lui prêtaient leurs plumes, trop souvent leurs idées, leur donnaient hardiment les formes arrêtées, étrangères au génie du maître. » Qu'y a-t-il de fondé dans ces lignes ?...

Les historiens et biographes sont d'accord sur ce point et Pestalozzi lui-même en a fait l'aveu. Déjà en 1809 il se plaignait au Père Girard en séjour à Yverdon, où l'avait envoyé la Diète fédérale « que ses jeunes maîtres eussent gâté son œuvre en la raffinant. »

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — L'assemblée synodale des instituteurs du district de Porrentruy était réunie le 17 courant, à Porrentruy.

En ouvrant la séance, M. Breuleux, président du synode de cercle, se fait un devoir et un plaisir de souhaiter la bienvenue à cinq membres du corps enseignant du Clos-du-Doubs, district de Saignelégier, lesquels, par décision de l'autorité supérieure, ont été autorisés à fréquenter les séances du synode d'Ajoie.

Parmi les tractanda figurait la question de l'enseignement des branches réales à l'école primaire, question qui sera traitée dans le courant de l'été par la section jurassienne, à St-Imier.

MM. Jaquet et Allemand, professeurs à Porrentruy, et M. Fridelance, instituteur à Miécourt, ont lu d'excellents rapports sur cette partie du programme comprenant l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle et l'instruction civique.

M. Jaquet, qui a spécialement traité l'histoire naturelle, a fait ressortir l'utilité de cette branche du programme, tout en procurant à l'instituteur et aux élèves de bien douces satisfactions par l'étude des différentes œuvres de la création.

Les thèses du rapporteur concluant principalement à la création de bibliothèques et de musées scolaires, ainsi qu'à l'organisation de promenades scolaires fréquentes, ont toutes été adoptées, sans modification.

Le rapport de M. Allemand, traitant l'histoire, la géographie et l'instruction civique, a été aussi écouté avec une attention soutenue.

Le rapporteur a fait d'abord ressortir l'utilité ou mieux la nécessité d'inculquer à l'enfant des notions historiques, pour développer en lui le sentiment patriotique, ainsi que les éléments d'instruction civique, s'il veut devenir dans notre siècle de démocratie, un citoyen utile à son pays.

Quelques notions de géographie sont aussi indispensables, surtout aux jeunes gens qui se voueront plus tard au commerce et à l'industrie.

Sauf pour cette dernière branche, les rapporteurs estiment que les livres de lecture doivent contenir tous les sujets à étudier à l'école primaire. Pour l'enseignement de la géographie, M. Allemand demande l'élaboration de nouveaux manuels, ceux qui sont employés ne répondant point au but à atteindre. Il désire aussi qu'on voue à l'avenir plus de soins à la cartographie.

Les conclusions du rapporteur, très légèrement modifiées, ont été aussi adoptées.

Après avoir, au nom de l'assemblée, remercié les rapporteurs, M. le président a donné lecture de la circulaire du nouveau Comité-directeur, ainsi que des statuts de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

M. Breuleux, par quelques paroles éloquentes et empreintes du plus pur patriotisme, a ensuite adressé un chaleureux appel à tous nos collègues du Jura et spécialement au corps enseignant ajoulot, en faveur de notre belle Société et de son organe *L'Éducateur*.

Il compte sur le dévouement et l'appui moral de tous les amis de l'école, pour mener à bonne fin l'œuvre que le corps enseignant du Jura a entreprise, non sans inquiétude, mais du moins avec courage et la ferme résolution de conserver autant que possible à l'ancienne cité des princes-évêques sa gloire littéraire et sa réputation hospitalière.

J. VAUCLAIR.

BAVIÈRE. — Un jeune garçon de 13 ans s'était fait remarquer par une cruauté précoce qui se manifestait entre autres par la

manie de crever les yeux aux oiseaux. Ce petit monstre vient de se rendre coupable d'une horrible mutilation sur le bras gauche d'un camarade de son âge auquel il a d'un coup de hache, coupé les tendons et les veines. Ce fait s'est passé à Freyung.

Les empereurs les plus cruels de Rome avaient commencé comme ce garçon.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS.

FORMES DE STYLE.

Les transformations de phrases que nous avons recommandées jusqu'ici procèdent de l'inversion, de l'interversion des termes; la forme reste la même malgré le changement de place des mots ou des propositions. Les élèves doivent rechercher la variété dans le style, et c'est surtout en donnant à leurs pensées différentes formes qu'ils y parviendront. Certains littérateurs admettent sept de ces formes; mais nous pouvons les réduire sans difficulté aux cinq suivantes : l'affirmation, la négation, l'interrogation, l'exclamation, l'injonction.

Appliquons ces formes à une pensée :

Affirmation : L'orgueil nous coûte plus cher que la faim, la soif et le froid.

Négation : La faim, la soif et le froid ne nous coûtent pas aussi cher que l'orgueil.

Interrogation : L'orgueil ne nous coûte-t-il pas plus cher que la faim, la soif et le froid ?

Exclamation : Combien l'orgueil nous coûte plus cher que la faim, la soif et le froid ! ou : O misérable orgueil ! tu nous coûtes plus cher que la faim, la soif et le froid.

Injonction : Sachez que l'orgueil nous coûte plus cher que la faim, la soif et le froid.

La négation, considérée comme forme de style, n'est pas à l'égard de la pensée l'opposée de l'affirmation, ni l'interrogation une simple question exigeant une réponse. Le changement de forme doit laisser exacte et complète l'énonciation de la pensée. Ainsi « Prenez toutes choses du côté le plus facile » ne pourrait se traduire par « Il ne faut pas prendre toutes choses du côté le plus facile » ni par « Doit-on prendre toutes choses du côté le plus facile ? » Cette pensée prendra la forme négative, tout en gardant à la fois l'injonctive, si elle est exprimée de la manière suivante : « Ne prenons aucune chose du côté le plus difficile. » Elle conservera aussi son sens primitif si nous disons à la forme interrogative : « Ne doit-on pas prendre toutes choses du côté le plus facile ? »

Devoirs.

1. Distinguer les formes de style dans les morceaux suivants : *Les animaux domestiques*. (Renz, page 13). *L'automne* (C.-W. Jeanerret, page 295). *Les deux maisons* et *La campagne après l'orage* (Gobat et Allemand, pages 17 et 291).

2. Appliquer les cinq formes à ces pensées :

« Rien de ce qu'on fait volontairement ne paraît pénible.

Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir dans vos mains.

Les mauvaises sociétés corrompent les bonnes mœurs.

Il faut être plus avare de son temps que de son argent.

Un homme pour être vraiment digne de commander, doit tâcher d'être meilleur que ceux à qui il commande.

On a toujours tort avec sa conscience quand on est réduit à disputer avec elle.

3. Transformer les phrases du *Lever du soleil* de J.-J. Rousseau, en introduisant des formes de style variées.

4. Composition : *Les plaisirs de l'hiver*, récit d'un écolier, avec emploi des formes de style.

ORTHOGRAPHE.

(Deuxième degré)

Chère Juliette,

J'ai reçu hier votre lettre. Votre écriture s'est améliorée, mais toutes vos lettres ont deux ou trois pâtés : puis il est bien rare que vous ne les pliez pas de travers, malgré les recommandations que votre maîtresse ou votre professeur a dû vous faire. N'oubliez pas, chère Juliette, que tout ce qui sort des mains d'une femme doit avoir un cachet d'élégance et de propreté. Je ne sais pas pourquoi vous écrivez depuis quelque temps sur une toute petite feuille de papier. Il est ridicule et presque impoli d'écrire sur un pareil format ; c'est annoncer qu'on n'a que très peu de choses à dire, et que les personnes auxquelles on écrit ne méritent pas qu'on fasse de grands frais pour elles. Je m'étonne que vous ne fassiez pas attention à ces petits riens, qu'on vous a fait si souvent remarquer. Quant à l'orthographe, je constate avec plaisir que vous y donnez tous vos soins.

(Livre de lecture Gobat et Allemand, page 68.)

Ce morceau a dû être quelque peu modifié pour l'exercice auquel il est destiné. Dans les écoles où le manuel cité est introduit, les maîtres pourront se contenter d'indiquer les changements en spécifiant le devoir.

Devoir.

Supposer que cette lettre est écrite par un père et une mère à leur fille placée dans un pensionnat, et la faire transformer, par les élèves, en employant la première personne du pluriel au lieu de la première du singulier, ainsi que la deuxième du singulier au lieu de la deuxième du pluriel.

Exemple : « Nous avons reçu hier ta lettre. Ton écriture s'est améliorée etc..... »

F. A.

DICTÉE

Nous publions la dictée suivante, qui a été faite aux derniers examens pour l'obtention du brevet primaire neuchâtelois, en ajoutant qu'aucun aspirant ni aspirante n'a été empêché, par l'épreuve d'orthographe, d'obtenir le brevet de premier degré.

LA COMBE AU SANG.

Sur un espace circulaire d'une demi-lieue le sol bossué et vallonné (1) a l'air d'un cimetière de géants. Dans les plis sinueux de ces circonvallations (2) au long de ces tertres étranges croît une mousse épaisse et spongieuse et çà (3) et là de vigoureuses fougères y étalent leurs feuilles en éventail. Des hêtres énormes, des chênes trapus et des frênes élancés ont enfoncé leurs racines dans le renflement des monticules sur lesquels ils répandent une paix et une ombre profondes. (4) Qu'y a-t-il sous ces mousses silencieuses et dans cette obscure pénombre (5) ? Un ancien village gaulois, un camp romain, ou des sépulcres druidiques ?... Dans le pays, la croyance populaire s'est attachée à l'idée d'un cimetière et ce canton s'est, de temps immémorial, appelé le *Bois des Fosses*.

C'est qu'en effet si l'histoire, ici, est quasi muette pour ce qui intéresse l'ère chrétienne, en revanche le souvenir des invasions romaines s'est conservé singulièrement vivace. On trouve encore sur les crêtes des forêts des murs circulaires formés de pierres sèches superposées ; dans ces *murgers* (6) envahis par la mousse les bûcherons veulent voir l'enceinte des villages gaulois. Quand éclata le soulèvement dirigé par Vercingétorix, les Romains, dit-on, quittèrent Langres traînant à leur suite six mille prisonniers helvètes et vinrent camper à Montaubert au bord d'une combe (7) profonde.

Les vivres étaient rares dans ce pays sauvage et les six mille prisonniers étaient autant de bouches inutiles ; on les parqua dans la combe et ils furent massacrés dans la nuit. En ce moment même et malgré les quelques deux mille ans qui nous en séparent, la pensée de cet épouvantable égorgement me fait froid jusqu'aux moelles (8). Ce qu'il y a de pis c'est que les *commentaires* sont cette fois d'accord avec la légende... « Ce n'était partout que carnage » dit le vainqueur de Bibracte.....

La disposition des lieux répond exactement aux détails de la narration de César. Ces bois se trouvaient aux confins du pays de Langres et du pays des Séquanes. Une voie romaine partant de Langres passait au pied des forêts de Montaubert et de Charbonnière dont les Gaulois occupaient les hauteurs à la droite et à la gauche de l'Aube. J'ai voulu voir la terrible combe. Le ciel était à demi voilé, l'air tiède et les charmes jaunissaient déjà sous le soleil d'automne, Le vaste entonnoir de la combe est couvert d'une plantureuse végétation ; les hêtres poussent dru (9) dans ce terreau formé de six mille corps humains.

A part cette vitalité puissante des arbres et cette exubérance de la sève végétale, rien ne marque plus la trace de cette grande

bataille livrée il y a deux mille ans. Les lierres enguirlandent les chênes, les hêtres sont chargés de faine (10) des scabieuses fleurissent à foison dans les clairières et des mésanges gazouillent en becquetant l'écorce des branches. Parfois seulement dans les champs voisins, le fermier, avec sa charrue, met à nu des pierres tombales, des armes et des ossements. Il ignore le nom du grand conquérant qui a passé là. De toutes les gloires, la gloire militaire est encore celle qui s'efface le plus vite. Les générations qui se succèdent oublient rapidement le nom des vainqueurs et ne gardent plus qu'une tendre et confuse pitié pour les vaincus. Ici, on n'a conservé que la mémoire des six mille prisonniers égorgés en une nuit, et la combe s'appelle encore la *Combe au sang*.

(D'après ANDRÉ THEURIET).

(1) Formé du primitif *val*, et du suffixe diminutif *on* vallon allongé du suffixe *er* ; dans ce cas, deux *n*, comme *bondonner*, *pontonier*, etc.

2 Autour de la vallée, donc deux *l*.

3 Distinguer l'adverbe *ça* et le pronom démonstratif *ça* : J'ai couru *ça* et là et je n'ai pas trouvé *ça*.

4 Il ne devait pas y avoir de doute sur l'idée d'*addition*, conséquemment le pluriel.

5 Presque l'ombre, le demi-jour, substantif féminin.

6 Provincialisme désignant un tas de pierres entassées ; voilà pourquoi ce mot devait être en italiques.

7 Petite vallée ; ce mot est fréquemment employé dans le Jura ; il est français et se trouve dans les dictionnaires.

8 Beaucoup ont mis un tréma à ce mot ; il n'en faut pas.

9 Plusieurs ont mis un *s* à dru, mais on n'a pas compté la faute.

10 L'auteur a écrit : faines, mais on dit plus souvent de la faine ; pas de faute marquée. Littré ne donne pas un exemple de ce mot employé au pluriel.

MATHÉMATIQUES

SOLUTIONS DES PROBLÈMES DU DERNIER NUMÉRO

1) Calculer la somme des *n* premiers termes de la série

$$1 + 11 + 111 + 1111 + \text{etc.}$$

en ramenant cette série à une progression géométrique.

Le 1^{er} terme de la série est 1

Le 2^e » » $1 \times 10 + 1$

Le 3^e » » $1 \times 10^2 + 1 \times 10 + 1$

Le 4^e » » $1 \times 10^3 + 1 \times 10^2 + 1 \times 10 + 1$

Le n^{me} » » $1 \times 10^{n-1} + 1 \times 10^{n-2} + \dots + 1 \times 10 + 1$

On a :

$$S = \frac{1(10^n - 1)}{10 - 1} + \frac{1(10^{n-1} - 1)}{10 - 1} + \frac{1(10^{n-2} - 1)}{10 - 1} +$$

$$\dots + \frac{1(10 - 1)}{10 - 1}$$

$$S = \frac{1}{10 - 1} (10^n + 10^{n-1} + 10^{n-2} + \dots + 10) - \frac{n}{10 - 1}$$

mais la quantité $(10^n + 10^{n-1} + 10^{n-2} + \dots + 10) =$
 $\frac{10(10^n - 1)}{10 - 1}$

et il vient

$$S = \frac{10}{(10 - 1)^2} (10^n - 1) - \frac{n}{10 - 1}$$

ou
$$S = \frac{10}{81} (10^n - 1) - \frac{n}{9}$$

2) L'équation $x^2 + ax + b = 0$ donne :

$$x' = -\frac{a}{2} + \sqrt{\frac{a^2}{4} - b}$$

$$x'' = -\frac{a}{2} - \sqrt{\frac{a^2}{4} - b}$$

$$x'^2 = \frac{a^2}{2} - b - a\sqrt{\frac{a^2}{4} - b}$$

$$x''^2 = \frac{a^2}{2} - b + a\sqrt{\frac{a^2}{4} - b}$$

$$x'^2 + x''^2 = a^2 - 2b$$

Pour l'application numérique, remplaçons chaque lettre par sa valeur et nous aurons :

$$\begin{aligned} a^2 - 56 &= 65 \\ a^2 &= 121 \\ a &= 11 \end{aligned}$$

LUCIEN BAATARD,

régent à Grand-Sacconnex (Genève).

3) Le triangle cherché est semblable à celui dont les côtés sont 3, 4 et 5 et par conséquent rectangle puisque

$$5^2 = 4^2 + 3^2$$

Soit x le rapport de similitude.

Les côtés cherchés seront donc

$$3x, 4x \text{ et } 5x$$

d'où pour la surface

$$\frac{3x \cdot 4x}{2} = 24$$

$$12x^2 = 48$$

$$x^2 = 4$$

$$x = 2$$

Les côtés sont donc 6, 8 et 10.

P. DOMON, à *Frinwillier.*

Note. — La solution un peu simplifiée de M. D. est très-correcte. En voici une autre plus générale, qui peut être employée quelles que soient les valeurs numériques données.

On sait que la surface d'un triangle dont on connaît les 3 côtés a , b et c est donnée pour la formule

$$S = \sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}$$

où p représente le demi périmètre du triangle.

Soit comme précédemment

$$a = 3x \quad b = 4x \quad c = 5x$$

on aura
$$\frac{a+b+c}{2} = p = 6x$$

$$p-a = 3x \quad p-b = 2x \quad p-c = x$$

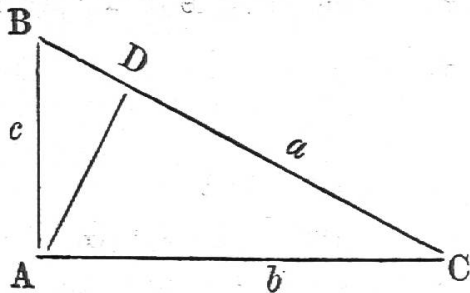
et par conséquent

$$\begin{aligned} \sqrt{6x \cdot 3x \cdot 2x \cdot x} &= 24 \\ 6x^2 &= 24 \\ x &= 2 \end{aligned}$$

comme précédemment.

A. DROZ, professeur.

6) Si un côté de l'angle droit d'un triangle rectangle est double de l'autre, démontrer que la perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit sur l'hypoténuse la divise en deux segments qui sont dans le rapport de 1 : 4.



Soient AB et AC les côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle BAC et BC l'hypoténuse il faut démontrer que

$$\frac{BD}{DC} = \frac{1}{4}$$

Représentons par a le côté BC , par b le côté AC et par c le côté AB , nous aurons les deux égalités

$$\begin{aligned} c^2 &= BD \times a \\ b^2 &= DC \times a \end{aligned}$$

ou
$$\frac{c^2}{b^2} = \frac{BD}{DC} \quad (1)$$

mais comme par hypothèse $b = 2c$ et $b^2 = 4c^2$ remplaçant b^2 par sa valeur dans la proportion (1) il viendra

$$\frac{c^2}{4c^2} = \frac{BD}{DC}$$

ou
$$\frac{BD}{DC} = \frac{1}{4}$$
 ce qu'il fallait démontrer.

TH. BOURQUIN, inst., Les Brenets.

Nous avons reçu une réponse satisfaisante au problème n° 6, de la part de Auguste Men-
tha et Ernest Kramer, élèves de l'École secondaire de Moutier.

Il sera donné, dans notre prochain numéro, une note concernant les problèmes 1 et 2,
ainsi qu'une solution exacte du problème 4.

M. Baatard nous a aussi envoyé une solution correcte aux problèmes 3, 5 et 6.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la solution du
problème n° 5, ainsi que la liste de ceux de nos lecteurs qui ont été heureux dans leurs so-
lutions.

Une correspondance de Corgémont nous parvient trop tard pour être insérée.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La vie dans les profondeurs de l'Océan.

En règle générale, les observations ont démontré que la température de la mer
s'abaisse d'une manière régulière de la surface aux profondeurs les plus grandes ;
l'abaissement est rapide de la surface à 450 mètres, lent de 450 à 1600 mètres,
enfin presque nul entre 1600 et 4500 mètres. Au dessous de ce dernier fond doit
se trouver une nappe d'eau froide d'une hauteur de 3000 à 4000 mètres, dont la
température oscille entre + 2 et + 4 degrés centigrades seulement. La physique
nous rend compte de ce phénomène, par le fait bien connu que l'eau est à son
maximum de densité à 4° c.

La nature des fonds varie aussi considérablement suivant la profondeur. Jusqu'à
200 mètres, les roches doivent être sensiblement pareilles à celles que l'on ren-
contre sur les côtes. De 200 mètres à 8000 mètres et plus, on remarque trois sor-
tes de sédiments très différents comme étendue et comme composition. L'un de
ces sédiments, désigné sous le nom de *Vase à Globigérines*, — le *Globigerina ooze*
des Anglais, — consiste en un fin dépôt calcaire ayant une certaine ressemblance
avec les dépôts de la période Crétacée, par ses caractères microscopiques, et com-
posé d'une immense quantité de débris de coquilles parmi lesquelles dominent les
Globigerina. Cette vase renferme encore des fragments de Pierre ponce, de
Feldspath, ainsi que des parcelles de minéraux dus à la décomposition des roches
volcaniques : du Quartz, de l'Augite, des oxydes de Manganèse, etc. Cependant la
base de ce dépôt est essentiellement calcaire, soit qu'il se compose de débris de
Coquilles, soit des restes de squelettes d'animaux précipités dans ces profondeurs.
Quoiqu'il en soit, le *Globigerina ooze* présente des conditions très favorables au
maintien de la vie des animaux innombrables qui se meuvent à sa surface.

Le deuxième sédiment est désigné sous le nom de *Vase grise* — *Grey calk*. —
Il se rencontre à des profondeurs variant entre 3820 m. et 4180 mètres. Plus bas
encore, c'est la *Vase rouge* — *Red calk* — qui recouvre une aire bien plus consi-
dérable dans l'Océan Pacifique que dans l'Océan Indien. Ces deux derniers dépôts
paraissent être moins favorables au développement et à l'entretien de la vie ani-
male que la *Vase à Globigérines* ; la vie y est en effet, moins active, moins abon-
dante qu'à une profondeur moyenne. Mais des êtres se meuvent encore dans
ces grands fonds, et nous devons admettre que la composition de ces dépôts
comme celle de l'eau qui les recouvre, doit recéler une quantité suffisante d'oxy-
gène, de carbonate et de phosphate de chaux, ou d'autres matériaux nécessaires au
développement de ces derniers représentants du règne animal. Quant au règne
végétal, on n'en rencontre plus là aucun vestige, après 400 mètres de profondeur,
toute végétation cesse complètement.

(A suivre.)

AUG^{te} JAQUET.

RÉCRÉATIONS DRAMATIQUES DE L'ENFANCE

Par F. ALLEMAND

Les personnes qui pourraient avoir oublié de renvoyer leur bulletin de souscription sont priées de le faire sans délai, afin que le chiffre du tirage puisse être déterminé. Il ne sera tiré qu'un nombre fort restreint d'exemplaires pour les dépôts de librairie, et le prix sera élevé à 2 fr. 50.

Chaque ouvrage contiendra comme morceaux inédits pour l'enfance :

Chez le commissionnaire (dialogue) *Dent pour dent* (comédie). *Une mauvaise étoile* (saynette). *Les deux irréconciliables* (pochade). Parmi les pièces empruntées à d'autres publications théâtrales à l'usage de la jeunesse, on y trouvera : *Les quatre prunes*, *Le Poulet*, *La menteuse*, *La petite vaniteuse*, *La flèche du clocher*, *Le naufragé*, *Le dîner de l'abbé Cosson*, *Les petites filles mécontentes*, *Le verre de grand-papa*, *Une conspiration*, *La lettre du fusilier Bridet*, etc., etc.

Georges BRIDEL, éditeur à Lausanne

VIENT DE PARAÎTRE :

CHANTS DE ZOFINGUE

Septième édition

refondue et augmentée de plusieurs chants nouveaux.

Broché, 2 fr. 25.

Cartonné, 2 fr. 75. Relié toile rouge, plaque dorée, 3 fr. 50.

Rabais par douzaine

aux sociétés qui s'adressent directement à l'éditeur ci-dessus

2-1

Envoi franco contre remboursement.

(H-131-L)

VIENT DE PARAÎTRE

PETIT VOCABULAIRE

(6^{me} édition)

Un beau volume cartonné

Prix 0,70 cent.

contenant des leçons de choses et des exercices grammaticaux, un Index alphabétique des principaux changements apportés à la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie, un Recueil de locutions vicieuses et un résumé de la grammaire en tableaux, avec modèles des conjugaisons, par

O. W. Jeanneret,

secrétaire du collège de Chaux-de-Fonds.

S'adresser directement à l'auteur et pour le canton de Vaud, à M. H. MIGNOT, éditeur à Lausanne. 2-2

Librairie F. PAYOT

1, Rue de Bourg, LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE :

Recueil de chants, publié par la section vaudoise de la Société de Zofingue. 7^{me} édition, 2 fr. 25.

L'Ami de la jeunesse. Petit recueil de chants à trois voix égales, à l'usage des écoles, publié par S. Neuenchwander, maître de musique à Porrentruy, 0,30 cent.

Exercices d'arithmétique, à l'usage des classes primaires, par A. Gilliéron, 0,25 cent. (H-5157-P) 2-1

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTUAY

Fournitures scolaires

Un jeune instituteur

de la Suisse allemande, actuellement en Angleterre, cherche, afin de se perfectionner dans la langue française, à se placer soit dans un institut, soit chez un professeur ou une famille de la Suisse française, où il pourrait donner des leçons.

Offres sous R. L. 329

à **Rodolphe Mosse, à Bâle.**
(Mag. 1833 Z.)

AVIS

On offre, avec une **très forte remise** par douzaine, les deux publications suivantes de Louis Neiss, instituteur à Payerne :

Vingt chants pour les écoles, 14^{me} recueil.

Exercices simultanés d'écriture et d'orthographe, 2^{me} édition. — Prix : 60 cent l'ex.

S'adresser au Dr NEISS, à Payerne.

POUR INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

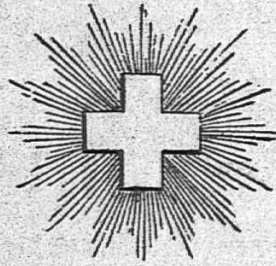
LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER

BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 4.



PORRENTRUUY

15 Février 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. A. Jaquet et F. Allemand, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'École modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutruz, Hermenjat, Roux et Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville et Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud et Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter et Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Brullin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

ATTENTION

Les abonnés qui recevraient le journal irrégulièrement, ou dans un mauvais état, sont invités à adresser aussitôt leurs réclamations à la Gérance.

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1885 (*mandat postal de 6 fr. à l'adresse de M. COLLIAT, instituteur à PORRENTROY, Jura bernois*).

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de : M. Thouin, directeur de l'école communale de la Halle-aux-Toiles, Rennes ; M. Armand Cassagne, artiste-peintre, Paris ; M. J. Dumontay, professeur, lycée St-Rambert, Lyon ; M. le président du Cercle pédagogique, à Constantine (Algérie) ; M. Alex. Leseaze, professeur, Weinheim, Grand-duché de Bade ; M. Meltenet, directeur de l'institut des sourds-muets de Bourogne, près Belfort.

Georges BRIDEL, éditeur à Lausanne

VIENT DE PARAITRE :

CHANTS DE ZOFINGUE

Septième édition

refondue et augmentée de plusieurs chants nouveaux.

Broché, 2 fr. 25.

Cartonné, 2 fr. 75. Relié toile rouge, plaque dorée, 3 fr. 50.

Rabais par douzaine

aux sociétés qui s'adressent directement à l'éditeur ci-dessus

2-2

Envoi franco contre remboursement. (H-131-L)

EXAMENS DES ASPIRANTS

au diplôme d'instituteur secondaire du Jura bernois

Les candidats pour le diplôme secondaire de la partie française du canton sont priés de s'inscrire avant le 1^{er} mars chez M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires, à Neuveville, président de la commission d'examen en ajoutant les papiers réglementaires et la contribution aux frais de l'examen. Temps et lieu leur seront annoncés plus tard.

Berne, le 31 janvier 1885.

1 (O. H. 9,168)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION.